

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Le conseil municipal de la commune de Fercé-sur-Sarthe se réunira en séance ordinaire

**Le lundi 25 mai 2020 à 20 heures dans la Maison du Temps Libre.**

Compte tenu de la période de crise sanitaire liée au COVID-19 et comme le permet l'Ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance du conseil municipal peut se dérouler en présence du public, à condition de respecter la distanciation sociale et les gestes barrières. Par ailleurs, la séance sera diffusée en direct sur le Facebook de la commune.

### ORDRE DU JOUR

1. Election du maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Election des adjoints
4. Charte de l'élu local
5. Indemnités de fonction du maire
6. Indemnité de fonction des adjoints
7. Délégations consenties au maire
8. Composition des commissions communales
9. Projets en cours
10. Conseiller communautaire
11. Affaires diverses

Le Maire,  
**Dominique DHUMEAUX**

Mairie

3 rue de la Mairie - 72430 Fercé-sur-Sarthe  
☎ 02 43 77 32 87 ✉ mairie@ferce72.fr